

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16^{ème}
Nom de site	RUE FAISANDERIE	Numéro	753575
Adresse du site	3, boulevard Flandrin	Hauteur	R+17 (46,44 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactive.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Un autre opérateur présent sur le site Free (50°, 150° et 320°).		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/04/2021
Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50° et 150°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5,70 m et 7,90 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 50° <4V/m - 150° <3V/m 5G : 50° <4V/m - 150° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33,22 m		

Incidence visuelle

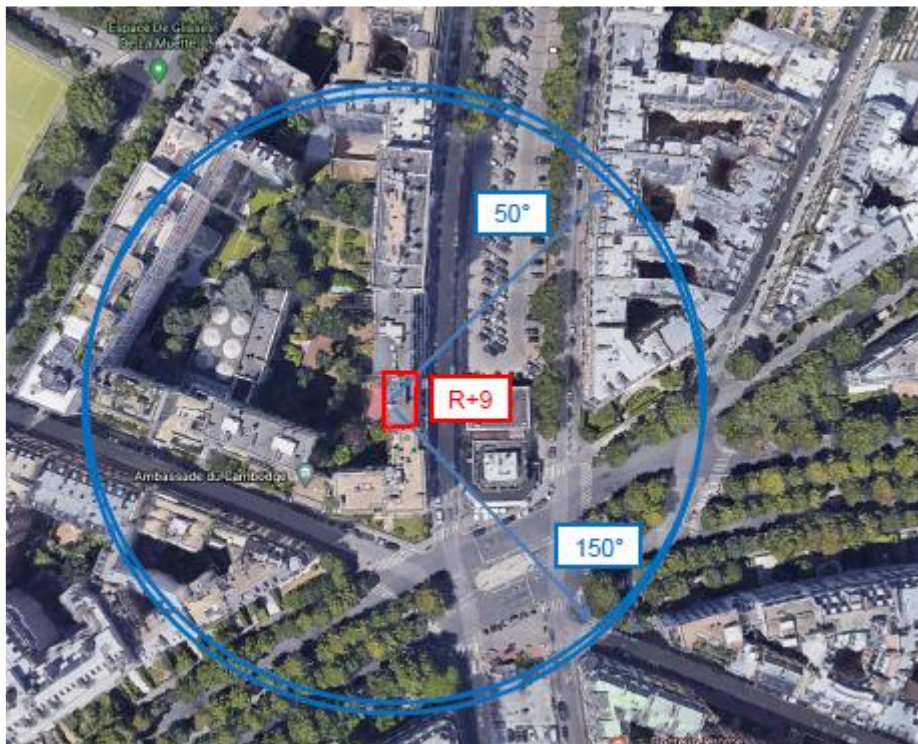
Description des antennes	Ce Projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 50°/150° (800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

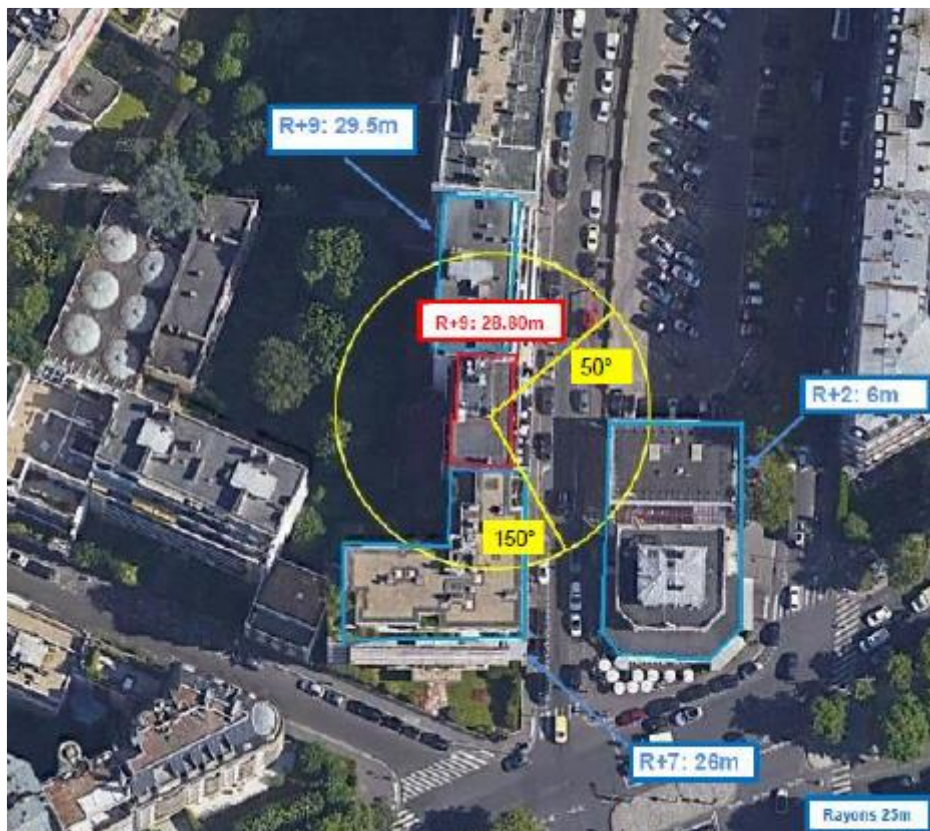
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



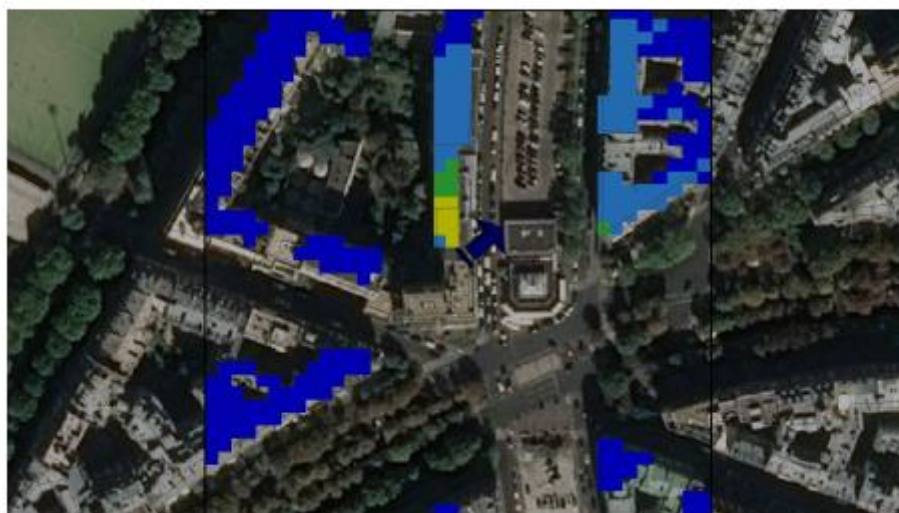
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 50°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	30.5 m	22.5 m

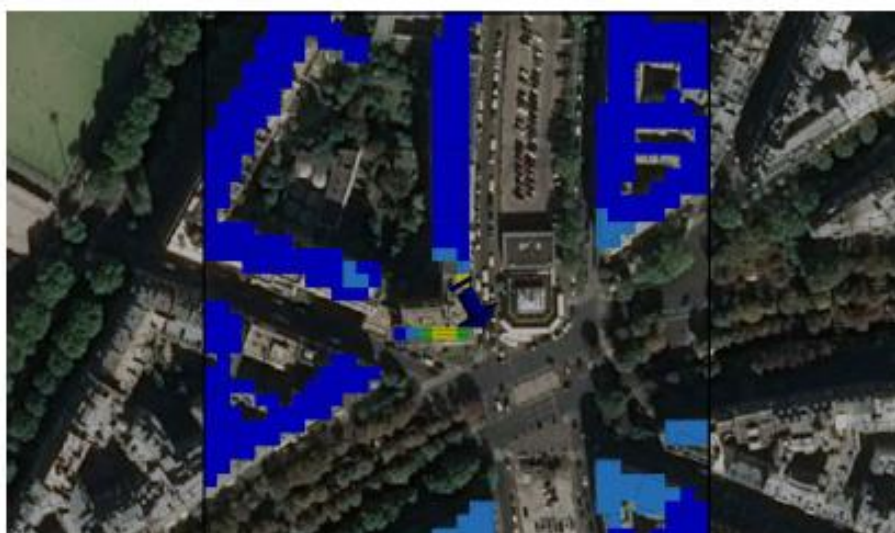
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 50°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26.5 m	22.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 150°

